

**Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides**

**Québec** 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE  
SEMAINE DU 4 NOVEMBRE 2019**

Par le Service des communications  
et des relations publiques



## Québec confirme la réduction des tarifs de stationnement des hôpitaux

La ministre McCann a confirmé la réduction des tarifs de stationnement des hôpitaux en mentionnant que les détails seraient dévoilés le 7 novembre prochain (photo : archives – Le Courant des Hautes-Laurentides).



**KATHLEEN GODMER**  
kgodmer@lecourant.ca

**C'est la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, qui a confirmé la nouvelle le 28 octobre dernier en affirmant : « Les deux premières heures vont être gratuites et le tarif ne dépassera pas 7 \$ ou 10 \$ pour la journée dans un stationnement ».**

Cette mesure fera partie du budget du ministre des Finances, Eric Girard, qui sera présenté le 7 novembre prochain et représente des coûts estimés entre 100 et 150 M\$.

L'annonce a aussi fait mention de tarifs spéciaux pour les gens qui doivent aller souvent à l'hôpital (les patients devant subir de la chimiothérapie ou de l'hémodialyse, ou ceux fréquentant l'unité de réadaptation fonctionnelle intensive, par exemple). On a aussi laissé entendre que le stationnement des CHSLD serait sans frais.

La ministre McCann a expliqué que cette réduction ne toucherait pas le personnel qui bénéficie d'un stationnement prévu pour son propre usage.

Ce sera dans la mise à jour économique du ministre des Finances que sera annoncée en détails cette baisse des tarifs qui représente une somme de 100 à 150 M\$, car le gouvernement Legault affirme vouloir compenser les établissements et les fondations des hôpitaux, soit ceux qui utilisent généralement les profits des stationnements.

« Les montants perçus assurent la gestion, l'entretien et la sécurité des terrains, notamment des aires consacrées au stationnement, des voies de circulation et des espaces extérieurs communs, tout en assurant la protection des espaces verts. Les travaux concernant les tarifs sont présentement en cours au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Il est prématuré de nous avancer davantage à ce moment-ci », a expliqué Dominique Gauthier du service des communications du CISSS des Laurentides.

### DANS ANTOINE-LABELLE

Dans la MRC d'Antoine-Labelle, depuis le 1er avril 2017, la gestion des aires de stationnement est encadrée par une directive du MSSS qui exige que les établissements financent tous les coûts inhérents à cette activité accessoire à partir des revenus générés par celle-ci.

Ainsi, l'établissement a adopté une politique de gestion et de tarification des stationnements.

Présentement, la tarification en vigueur s'affiche ainsi : sans frais pour les 30 premières minutes, 3 \$ pour 31 à 120 minutes, 4 \$ pour 121 à 240 minutes, 5 \$ pour 241 minutes à 24 heures, alors

qu'un laissez-passer hebdomadaire vaut 17 \$. Il est aussi possible d'obtenir un laissez-passer mensuel pour 60 \$ en plus des frais de dépôt remboursables de 20 \$ au retour de la carte magnétique.

Les utilisateurs fréquents peuvent bénéficier d'une réduction et payer un montant de 2 \$ par jour.

Les visiteurs en CHSLD ou visiteurs d'une personne en attente d'hébergement en milieu hospitalier, au centre jeunesse ou au département de santé mentale longue durée profitent pour leur part d'une gratuité. ■

Le Courant, 6 novembre 2019, p. 5

Information du Nord Sainte-Agathe, 6 novembre 2019, p. 4

Information du Nord Sainte-Agathe, 6 novembre 2019, p. 10


Accès, 6 novembre 2019, p. 33

Infos Laurentides, 6 novembre 2019, p. 8

L'Argenteuil, 1<sup>er</sup> novembre 2019, p. 11

Nord Info, 6 novembre 2019, p. 7

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides

Québec 

## Invitation à une séance publique d'information

La population des Laurentides est invitée à assister à une séance publique d'information du conseil d'administration du CISSS des Laurentides.

**Date :** Le mercredi 20 novembre 2019

**Heure :** 18 h

**Endroit :** CLSC de Thérèse-De Blainville (salle 1A-05)  
125, rue Duquet, Sainte-Thérèse

Lors de cette séance, les faits saillants entourant les soins et services dispensés à la population seront partagés.

12938

PC08448-1

Nouvelle de dernière minute

## Une IRM (imagerie à résonance magnétique) à Mont-Laurier ?

C'est fort possible ! En effet le CISSS Des Laurentides nous a contacté afin de savoir si La Fondation Du Centre Hospitalier Mont-Laurier serait partante pour ce projet de grande envergure pour notre communauté d'Antoine-Labelle. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous leur avons répondu dans l'affirmative. En

attendant l'autorisation officielle du ministère, nous sommes déjà à l'action afin de préparer le lancement de ce beau projet.

**DAVID CYR, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FCHML**

Le souper-spectacle 2019, sera officiellement la première activité de levée de

fonds pour l'IRM. Votre implication sera essentielle dans les prochains mois pour mener ce projet à terme. Cet équipement à la fine pointe de la technologie évitera des centaines de déplacements à l'extérieur de la région. Un autre équipement de haute précision pour nous permettre d'être soigner sur place.

Venez passer une soirée des plus agréables et en apprendre plus sur cet équipement par le Dr. Pierre-Marc Bilodeau qui nous parlera des nombreux avantages de l'IRM.

**Desjardins**  
Caisse du Cœur des  
Hautes-Laurentides

**FONDATION**  
DU CENTRE HOSPITALIER  
DE MONT-LAURIER

**SOUPER SPECTACLE**  
AVEC SOUPER 5 SERVICES ET ENCAN SILENCIEUX

**À L'UNISSON**  
POUR LA FONDATION

METTANT EN VEDETTE **MEGGIE LAGACÉ • MARC ANGERS • CYNTHIA HARVEY**

**LE SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019**  
Apéro servi dès 17 h | Offert par **Auto Parts Plus**  
Plus d'infos Léon Grenier inc. Mont-Laurier

**À L'ESPACE THÉÂTRE MUNI-SPEC**  
au 543, rue du Pont, Mont-Laurier

**IGA**  
Mont-Laurier

135 \$ / BILLET • 1000 \$ / 1 TABLE (8)

**POUR L'ACHAT DES BILLETS**  
819-513-0808

L'impression de cette affiche est  
une commande de  
**IMPRIMERIE**  
l'ARTOgraphe

# Le CISSS reçoit un Prix Distinction

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides a reçu le Prix Distinction du Groupe entreprises en santé dans la catégorie Pratiques de gestion et mieux-être psychologique. Encadrée par le Bureau de normalisation du Québec, la norme Entreprise en santé est une démarche qui porte sur la prévention et la promotion des pratiques organisationnelles favorables à la santé et au mieux-être en milieu de travail. Depuis 2016, le CISSS met en place de nombreuses actions dans les quatre sphères d'activités reconnues pour avoir un impact significatif :

habitudes de vie, pratiques de gestion liées à la santé physique et psychologique, conciliation travail-vie personnelle et familiale ainsi qu'environnement de travail. Pour la présidente-directrice générale, Rosemonde Landry, il s'agit d'une reconnaissance qui met en lumière l'engagement de la direction et la participation des membres de l'organisation vers la certification Entreprise en santé. L'obtention de ce prix donne un nouvel élan à la préparation de l'audit de certification qui aura lieu en février 2020. ■

## **BÉNÉVOLES RECHERCHÉS**

Le CISSS des Laurentides est présentement à la recherche de personnes qui désirent s'impliquer à titre de bénévole. Les tâches sont diverses: accueillir et diriger la clientèle dans les différents services, à la boutique cadeaux ou au chariot mobile en milieu hospitalier, ou encore dans les centres d'hébergement pour les loisirs, l'aide aux repas, l'accompagnement aux rendez-vous médicaux, l'accompagnement en fin de vie. On peut aussi réaliser des transports pour la clientèle jeunesse ou la clientèle en centre de jour. Pour plus d'informations, selon votre secteur, on peut appeler à Rivière-Rouge au 819 275-2118, poste 53386, à Labelle et Mont-Tremblant au 819 425-2794, poste 36019, à Sainte-Agathe-des-Monts au 819 324-4000, poste 34239 ou à Sainte-Adèle au 450 229-6601, poste 77152.



FONDATION MÉDICALE  
DES LAURENTIDES  
ET DES PAYS-D'EN-HAUT

## 8<sup>E</sup> SOUPER DE LA FONDATION MÉDICALE

PLUS DE 300 CONVIVES ET UNE RÉCOLTE RECORD DE 104 200\$

La huitième édition du Souper de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut a réuni 300 personnes (salle comble) et permis d'amasser une somme record de 104 200\$, le 17 octobre, à l'Hôtel & Spa du Mont-Gabriel.

« C'est une réussite sur toute la ligne grâce à l'engagement de nos précieux partenaires et à la fidélité des gens qui nous témoignent une belle confiance », souligne Michel Rochon, président du conseil d'administration de la Fondation. L'événement, qui s'avère un véritable rassemblement régional avec des citoyens venus des 32 municipalités du territoire couvert par la Fondation, a été une occasion de revenir sur l'année du 30e anniversaire et sur les réalisations remarquables des 12 derniers mois.



Les préfets Marc L'Heureux (MRC des Laurentides) et André Genest (MRC des Pays-d'en-Haut) brillent par leur présence. Ils entourent ici Chantale Jeannotte (députée de Labelle), Michel Rochon (président de la Fondation) et Nadine Girault (députée de Bertrand et ministre des Relations internationales et de la Francophonie).



Les conseillers municipaux de la Ville de Mont-Tremblant Mélanie Matte et Pascal De Bellefeuille accompagnent Thérèse Barrette qui continue de s'engager dans sa Ville, notamment dans la campagne Radiologie à Mont-Tremblant.



L'animateur du 8e Souper Alain Cyr est bien entouré par Diane Pigeon de la Municipalité de La Conception et Sylvie Mayrand du Centre nautique Pierre Plouffe.



Un vibrant hommage été rendu aux ambassadeurs de la riche histoire de 30 ans de la Fondation. De gauche à droite : François Bertrand, Claude Cousineau, Nancy Wilson, France Gauthier (au nom de son mari Marcel Gauthier), Richard Forget (maire de Lanibier au nom de madame Jacqueline McDonald), Christian Gélinas, Bénédicte Masse-Desjardins (au nom de son père Dr Marc Desjardins), Nancy Hawkins et Denis Aubuchon.



La Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut peut compter sur des personnes engagées et compétentes au sein de son conseil d'administration. Dans l'ordre habituel : Robert Raymond, Marc Laverdure, Catherine Depliantie, Michel Rochon (président depuis 19 ans), Margaret Hourston, Dre Anne Fortier, Martin Lavallée, Me Annie-Claude Ménard, Michel Trottier, Bénédicte Masse-Desjardins et Me André Voizard.

**S'ENGAGER**  
POUR LA SANTÉ!



La 8e édition du Souper était organisée par Éric Busque, Carol McCann, Huguette Lanthier, Odette Archambault, Sylvie Gervais, Tanya Reid et Daniel Desjardins (directeur général de la Fondation).



FONDATION MÉDICALE  
DES LAURENTIDES  
ET DES PAYS-D'EN-HAUT

POUR FAIRE UN DON OU NOUS JOINDRE

50 rue Corbeil, Sainte-Agathe-des-Monts  
J8C 1X2  
Tél : 819-323-4565

Courriel : [info@fondationmedicale.com](mailto:info@fondationmedicale.com)  
Site Internet : [fondationmedicale.com](http://fondationmedicale.com)

100%  
des dons  
vont à  
la santé



LES DONNÉS PLANIFIÉS

*DONNER DANS  
SA COMMUNAUTÉ*

**LA SANTÉ  
NOTRE  
PRIORITÉ**

Fondation de  
l'Hôpital régional  
de Saint-Jérôme

INFOS  
LAURENTIDES .COM



## LES DONN PLANIFIÉS



### «J'AI VU LA FONDATION ÉVOLUER»



que je me souvienne, la famille toujours eu à cœur sa communauté. nous disait souvent *«ne faites pas de l'argent, sachez partager et votre communauté en faisant du bien»* et c'est ainsi que nous avons tous à choisir une cause. Personnelle-choisi la Fondation, il y a déjà 21 ans.

Plus de 21 ans comme membre du conseil d'administration de la Fondation, j'ai finalement décidé de faire le grand saut et de prendre la présidence. Un défi inspirant, car depuis toutes ces années, j'ai vu la Fondation évoluer en suivant le courant, en étant de créativité, en s'adaptant aux nouvelles technologies et en devenant sans cesse le meilleur d'elle-même, ayant le même objectif: appuyer

le développement des soins de santé afin de bonifier les services et les programmes... au profit des gens soignés ici dans notre région.

Chaque fois qu'un Laurentien reçoit un soin ici et qu'il évite de se déplacer vers Montréal, nous disons mission accomplie.

Depuis 21 ans, je sensibilise les entrepreneurs et les individus à joindre la famille Fondation. Mon approche est simple, je leur demande de faire un don local en choisissant LA Fondation santé la plus importante de Laurentides; la Fondation Hôpital régional Saint-Jérôme. Aujourd'hui, à travers la lecture de ce cahier spécial, nous osons vous parler d'un sujet méconnu, le don planifié. Alors que le don est un acte volontaire bien connu et proposé sous plusieurs formes, le **don planifié** demeure plus discret, car il implique une prise de conscience face à la fin de vie. **Nous passons notre vie à planifier, à gérer et à**

**orchestrer alors pourquoi tout laisser au hasard après la mort?**

Notre cahier spécial a été mis sur pied par la Fondation et certains acolytes. Nous espérons vous outiller à faire un choix sensé. Mais au-delà de tout, permettez-nous de vous partager le visage de LA cause santé la plus importante de la région.

Au plaisir de vous rencontrer et de vous aider à poser un geste concret et stratégique. La famille Fondation est prête à vous accueillir! Bonne lecture et, merci de donner localement!

**Philippe Fugère**  
**Président de la Fondation**  
**et fier donateur depuis 21 ans**



## LES DONS PLANIFIÉS

### UNE RENCONTRE HUMAINE INSOUÇONNÉE AU-DELÀ DU LEGS, UNE RELATION HUMAINE INOUBLIABLE



histoire d'un parfait inconnu qui, contacté la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme afin de confirmer les avantages du don planifié et son intention de créer un lien avec nous.

et seul, cet homme était conscient qu'il devait prévoir la suite des choses. Bien entourée, sa conseillère financière lui avait permis d'oser de réfléchir à sa succession. En tant que professionnelle, elle ne pouvait que suggérer diverses causes possibles. En faisant état de sa situation financière optimale, **elle a sensibilisé son client au sujet du don planifié et lui aura permis de maximiser l'impact positif possible!**

Après plusieurs mois de réflexion, voire des années, cet homme a contacté la Fondation et sollicité une rencontre. Alors, afin de nous préparer, le trésorier et moi-même avons vérifié son historique de don envers notre cause pour constater qu'il avait 1 seul don inscrit à son dossier, pour une somme de 50 \$. Ce don datait de 6 ans au préalable. **Notre histoire ne faisait que débiter.** Une confiance s'est établie et une série de rencontres s'en sont suivies. Notre relation s'est bâtie et il a trouvé un sens à son geste. Ce fier octogénaire avait un souhait profond, celui de redonner à sa communauté. À son décès, à l'âge de 86 ans, notre cher monsieur nous a légué sa maison et toutes ses actions en bourse. Son legs, d'une importance insoupçonnée, nous a été transféré sans condition précise autre que le bien-être de la collectivité.

Au-delà du don exceptionnel, l'histoire humaine de complicité qui a duré quelques années entre la Fondation et ce monsieur est unique.

Le trésorier et moi-même avons fait la rencontre d'un être particulier, au grand cœur. Pourtant timide, il a tenu à nous raconter son histoire avant de partir. Par le fait même, aujourd'hui, non seulement son don assurera une pérennité à la Fondation, mais son histoire marquera la Fondation à tout jamais. Il aurait pu partager son geste de son vivant, mais il préférait l'anonymat. **Son désir était de donner et non de recevoir!**

Je dis souvent «derrière chaque porte, il y a une histoire». Quelle est la vôtre?

**Chantale Fortin**  
Directrice générale  
Fondation de l'Hôpital régional  
de Saint-Jérôme



## LES DONS PLANIFIÉS

### «NOUS SUIVONS CHAQUE DON JUSQU'À CE QU'IL DEVIENNE UN PROJET CONCRET»



J'occupe le poste de secrétaire-trésorier depuis plus de 21 ans, et pourtant, cela me semble comme si c'était hier. Chaque année, je m'offre le privilège de faire encore plus. Mon rôle me permet de voir les bienfaits de nos dons et de nos actions. Ma fierté se traduit dans chacune des décisions que nous entérinons.

Nous sommes 23 femmes et hommes de milieux différents, convaincus de la pertinence d'aider notre communauté. Ensemble, **nous suivons chaque don jusqu'à ce qu'il devienne un projet concret.**

Tout un chacun a sa raison de donner, mais quand un individu choisit de planifier un don par legs testamentaire et de désigner la Fondation comme bénéficiaire pour une assurance-vie, un bien immobilier ou par transfert d'actions boursières, **mon rôle est simple... celui d'en assurer le respect et la volonté du donateur par une saine gestion.**

Oui, certes, il y a des avantages fiscaux à faire un don planifié et, en tant qu'ancien banquier, je vous le confirme les bénéfices sont importants. **Pas besoin d'être riche pour planifier un don, le don planifié est une**

**stratégie fiscale qui complète bien le désir de laisser un geste mémorable et remarquable.**

Le sujet des dons planifiés est complexe et spécialisé, je ne suis pas un expert, mais en tant que trésorier, je comble fièrement mon rôle et assure la bienveillance et l'intégrité des sommes qui nous sont remises avec générosité. À ce jour, j'ai eu le privilège d'accompagner plus d'une quinzaine de successions afin de maintenir le souhait des êtres décédés. Et bien au-delà du don, l'histoire humaine nous a touchés.

À ce jour, la Fondation a plus de 42 dossiers connus de legs confirmés. Nous croyons que bien des gens n'osent pas dévoiler leur intention et nous respectons ce choix. Mais ceux qui osent nous en aviser nous permettent de leur souhaiter bienvenue dans la grande famille Fondation, de vive voix.

**Historique des dons planifiés depuis 29 ans**

- Dons par transfert d'actions 325 000 \$
- Dons par assurance-vie 97 000 \$
- Dons par legs testamentaires 2 700 000 \$
- 42 dossiers connus qui nous seront légués au décès du donateur.

Nous souhaitons que la lecture de ce cahier spécial, vous renseigne sur les différentes options qui s'offrent à vous, et que vous prendrez le temps de vous informer auprès de votre notaire, votre planificateur financier ou votre conseiller en assurances à propos des différents **avantages fiscaux** et de l'avenue qui convient davantage à votre situation financière.

S'informer, ne vous engage à rien. Mais «oser demander» vous permet de mieux évaluer le geste à poser.

Le personnel, les administrateurs et moi-même demeurons disponibles pour vous secondar dans votre démarche.

Évaluez un don planifié. Informez-vous!

**Pierre-Michel Gauthier**  
Secrétaire-trésorier

#### LES VALEURS DE LA FONDATION

- RESPECT • ENTRAIDE
- INNOVATION
- OPTIMISATION • EFFICIENCE
- TRANSPARENCE



## LES DONS PLANIFIÉS

### LEGS TESTAMENTAIRE

Faire un don spontané en participant à une activité de la Fondation, telle Vélo à notre Santé, ou par don in memoriam, à la suite du décès d'un être cher, c'est simple et ça fait du bien. Son complément, le don planifié, peut sembler plus complexe à première vue puisqu'il nécessite une réflexion plus profonde, mais cela en vaut le coup. Donner de son vivant permet au donateur de voir les fruits de sa générosité, toutefois, le don posthume

permet de donner sans restreindre son niveau de vie et aboutit souvent à un don plus important.

**Le don planifié sous forme de legs testamentaire est sans doute la façon la plus simple** et accessible de démontrer votre générosité et contribuer à la pérennité d'une œuvre de bienfaisance qui est importante pour vous. En théorie, le don planifié permet de réduire le fardeau fiscal de votre succession. En pratique,

c'est avant tout un geste de cœur et une façon exceptionnelle de transmettre vos valeurs à vos proches et votre communauté.

**Il ne faut surtout pas croire que ce type de don est réservé aux plus fortunés ou aux personnes sans famille**, et il ne signifie pas non plus de mettre de côté ceux qui vous sont chers dans le cadre de votre planification successorale. Une fois que votre famille et vos proches sont protégés par le biais de vos dispositions testamentaires, il est possible de faire un legs charitable sous plusieurs formes:

- Un legs à titre particulier concerne un bien déterminé (par exemple un RÉER) ou une somme d'argent précise;
- le legs universel verse la totalité des biens à un ou plusieurs héritiers;
- le legs à titre universel est l'attribution d'une quote-part différente aux héritiers – cette formule a l'avantage de varier selon l'évolution de votre patrimoine;
- le legs résiduaire s'applique à la totalité des biens une fois que des legs particuliers sont versés en faveur des bénéficiaires de votre choix; et
- le don in memoriam peut s'ajouter à vos volontés funéraires pour inciter les proches à verser un don plutôt que d'acheter des fleurs en guise de support.

Chaque don mérite d'être bien planifié en collaboration avec votre notaire et conseiller financier afin de s'harmoniser avec vos objectifs financiers et successoraux personnels. Et heureusement, il est modifiable en tout temps.

Compte tenu de l'impact énorme qu'un don, aussi petit soit-il, peut avoir pour la Fondation de l'Hôpital, il est recommandé de communiquer avec celle-ci pour s'assurer que sa mission est en accord avec vos souhaits. Et pourquoi ne pas lui donner la chance de vous remercier et faire en sorte que vos volontés philanthropiques soient respectées.

**Émilie Dazé**  
Notaire



## LES DONN PLANIFIÉS



### LE DON D'UNE POLICE D'ASSURANCE-VIE

**L'OPTION DE DON PAR UNE POLICE D'ASSURANCE-VIE, VOILÀ UNE EXCELLENTE FAÇON D'ATTEINDRE VOS OBJECTIFS PHILANTHROPIQUES TOUT EN BÉNÉFICIAIRE D'AVANTAGES FISCAUX**

#### LE DON D'UNE POLICE D'ASSURANCE-VIE

Le don planifié au moyen d'une police d'assurance-vie vous permet de soutenir la cause qui vous tient à cœur, tout en préservant le patrimoine que vous comptiez léguer à vos héritiers. Il vous permet également de faire un legs d'une plus grande valeur que ce que vous pourriez vous permettre et de réduire votre charge fiscale actuelle ou celle exigible à votre décès.

Une fois de plus, cette décision s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de don planifié qui permet de financer le don à l'aide du capital décès plutôt qu'avec votre patrimoine.

#### Voici deux possibilités qui s'offrent à vous:

1. Don d'un nouveau contrat, de votre vivant.
2. Désignation de la Fondation comme bénéficiaire du contrat à votre décès.

#### 1. PROCÉDEZ AU DON DU CONTRAT DE VOTRE VIVANT ET PROFITEZ MAINTENANT DES AVANTAGES FISCAUX

Comme Claude, vous pouvez offrir un contrat d'assurance-vie à la Fondation, et ce, en la nommant à la fois titulaire et bénéficiaire.

#### La stratégie de Claude

Âge: 49 ans

Objectif: Soutenir davantage la Fondation et réduire sa charge fiscale.

Depuis que Claude a découvert nos projets, il nous verse un montant annuel de 6 000 \$. Mais il a maintenant revu sa stratégie. Claude vient de souscrire un contrat d'assurance-vie et a nommé la Fondation comme titulaire et bénéficiaire. À son décès, la Fondation recevra un montant considérable de 200 000 \$, libre d'impôt. La prime annuelle de 5 776 \$ payée par Claude lui permettra d'obtenir, chaque année, un reçu pour don du même montant. **Il profitera ainsi d'une réduction d'impôt de son vivant.** Le contrat sera libéré de primes après 10 ans.

Sans le don planifié, pour atteindre une telle contribution à la Fondation, Claude aurait dû s'engager à verser un don annuel de 6 000 \$ pendant plus de 33 ans.

#### 2. CONSERVEZ LA PROPRIÉTÉ DU CONTRAT ET REPORTEZ LES AVANTAGES FISCAUX

Il suffit de nommer la Fondation de l'Hôpital comme bénéficiaire du contrat d'assurance-vie, ainsi vous conserverez la propriété du contrat.

#### La stratégie de Suzanne

Âge: 57 ans

Objectif: Maximiser son don et les impôts à payer au décès.

Suzanne a toujours été impliquée dans sa communauté et la santé est une cause qu'elle lui tient à cœur. Elle a conservé un contrat d'assurance-vie, elle est la titulaire et la Fondation est le bénéficiaire du contrat. À son décès, la Fondation recevra un montant de 200 000 \$. De son vivant, elle ne recevra ni prime ni crédit d'impôt pour les primes.

Toutefois, au versement de la prime de 200 000 \$, à son décès, la Fondation remettra à sa succession un reçu pour don du même montant. Le report des avantages fiscaux lui permettra de réaliser son objectif de maximisation du don de bienfaisance et de réduction des impôts à payer au décès.

*Krystal Béliveau-D.  
Conseillère en sécurité  
financière, offre spécialisée  
Desjardins Sécurité financière  
Cabinet de services financiers*





## LES DONNS PLANIFIÉS

# QUI EST LA FONDATION?

5 employées à temps plein  
150 bénévoles  
C. A. de 23 femmes et hommes passionnés,  
engagés et actifs

- Son âge: presque 30 ans
- Sa valeur annuelle: plus de 1 M\$
- Sa valeur à vie: 19 M\$

### QUE FAIT LA FONDATION - D'OÙ PROVIENNENT SES REVENUS?

#### Portrait des revenus 2018

5 activités majeures	457 500 \$
Dons des individus et entreprises	350 000 \$
Campagne publipostage biannuelle	140 000 \$
Dons planifiés	80 000 \$
Dons des usagers de l'Hôpital	60 000 \$
Dons In Memoriam	20 000 \$

### SAVIEZ-VOUS QUE...

- L'Hôpital régional de Saint-Jérôme est **la centrale médicale pour l'ensemble des Laurentides?**
- Il offre, entre autres, des services médicaux plus spécialisés?
- Il y a 202 médecins spécialistes à Saint-Jérôme?
- Plusieurs des médecins spécialistes partagent aussi leur temps auprès de différents hôpitaux des Laurentides?



### POURQUOI LA FONDATION EST-ELLE SI IMPORTANTE

Puisqu'elle appuie l'Hôpital régional, la Fondation de l'Hôpital régional est donc **LA Fondation santé des Laurentides la plus importante**. Elle doit faire PLUS pour donner PLUS, car elle soutient la santé des 610 000 personnes qui habitent les Laurentides! Par son histoire ainsi que sa vocation, elle est LA Fondation qui a attribué la plus grande

somme d'argent pour soutenir des projets, tous dédiés aux usagers des soins de santé dans les Laurentides!

La famille Fondation vous dit, à bientôt!

**Chantal Fortin**  
Directrice générale  
Fondation de l'Hôpital  
régional de Saint-Jérôme

## LES DONN PLANIFIÉS



**«NOUS AVONS  
UNE FONDATION  
ACTIVE ET ÇA,  
C'EST UNE  
CHANCE INOÛÏE!»**

En tant que médecin nucléiste, je suis interpellé au quotidien par la qualité des soins que je prodigue avec mon équipe. Pratiquer ici, dans les Laurentides, est un pur bonheur. Non seulement nous travaillons tous à faire plus et mieux, mais pour y arriver nous avons une Fondation active et ça, c'est une chance inouïe! Elle est notre alliée principale en ce qui concerne tout le développement qui est fait à l'Hôpital. L'appui de la Fondation est primordial!

Concrètement, dans ma spécialité, l'achat d'un équipement ça veut dire:

- plus d'examen dans notre région
- moins de déplacements à Montréal
- des réponses aux questions plus rapides
- une diminution du stress pour les usagers

La venue d'une nouvelle technologie, grâce à la Fondation, ça peut aussi vouloir dire: des techniques moins invasives pour les patients, des hospitalisations moins longues et un rétablissement plus rapide.

Pour toutes ces raisons, j'ai un **sentiment de grande fierté lorsque je donne à ma Fondation, car je sais que je fais une différence à différents niveaux!**

**Chacun peut donner, à la hauteur de ses moyens. Ce n'est pas le montant, mais l'engagement qui crée le mouvement de solidarité!**

**Pour moi, le don par actions a été le choix qui s'imposait**, car il répond mieux à ma situation financière et est l'avenue la plus performante pour mon portefeuille.

Si comme moi, vous souhaitez en apprendre davantage sur les choix gagnants, contactez votre planificateur financier et osez demander les détails entourant un don par transfert d'actions. De surcroît, lorsque votre cheminement sera complété, soyez fier d'en aviser la Fondation afin que celle-ci puisse avoir le privilège de voir le visage derrière ce geste généreux!

*Dr Daniel Picard*



## TÉMOIGNAGE DU PRÉSIDENT

En tant que président de la Fondation, vous pensez peut-être qu'il a été facile pour moi de poser ce geste et de faire un don planifié. On pourrait croire que mon choix allait de soi. Eh bien, sachez que non. Tout comme vous, ce sujet m'était inconnu jusqu'au moment où j'ai eu la joie de participer à une conférence pour en apprendre davantage.

Lors de cette rencontre, l'homme d'affaires en moi a vite compris qu'en choisissant de prendre une assurance-vie, l'investissement serait bonifié et donc rentable pour la Fondation. En bref, j'ai choisi de payer l'assurance-vie en 10 ans, et au moment du décès, j'aurai légué non seulement mon temps et mes compétences à la Fondation,

comme membre du C. A. pendant plus de 21 ans, mais aussi un héritage à la couleur de mes valeurs!

**Investissement 2 800 \$  
par année x 10 ans = 28 000 \$  
Valeur de l'assurance-vie  
104 000 \$  
Une décision fort intéressante  
- un impact majeur!**

*Philippe Fugère  
Président*



## LES DONN PLANIFIÉS

### CONSEILS D'UN EXPERT: SAVEZ-VOUS QUEL EST LE COÛT RÉEL DE VOTRE DON?



En cette fin d'année, chacun d'entre nous cherche à bonifier ses crédits d'impôt et votre générosité pourrait s'avérer une stratégie doublement gagnante. Non seulement votre don profite à un organisme afin de financer et soutenir une cause, mais profite également à votre bonheur fiscal. Les lois fiscales canadiennes font en sorte qu'il n'a jamais été aussi avantageux de faire un don, voyons maintenant ensemble quelques astuces pour maximiser vos donations.

#### QUEL EST LE COÛT RÉEL DE VOTRE DON?

**Crédit d'impôt non remboursable pour dons de bienfaisance**  
Depuis 2016, le calcul du crédit est égal au total des montants suivants:

##### CANADA

- 15 % sur les premiers 200 \$ de dons
- 29 % pour le total des dons de l'année dépassant 200 \$

##### QUÉBEC

- 20 % sur les premiers 200 \$ de dons
- 24 % pour le total des dons de l'année dépassant 200 \$
- **PLUS** - Il faut appliquer l'abattement provincial de 16,5 % au crédit d'impôt provenant du gouvernement fédéral.

Exemple - Calcul du crédit - Coût réel pour votre générosité (Voir page suivant)

#### COMBINER VOS REÇUS DE DONN POUR MAXIMISER VOS CRÉDITS

##### ASTUCE ET PLANIFICATION

Savez-vous que la loi permet que les couples mariés / conjoints de fait puissent mettre en commun leurs reçus pour dons de bienfaisance afin de maximiser leur crédit d'impôt? Ainsi, l'avantage est nettement **plus intéressant** lorsque les dons totalisent un montant **supérieur à 200 \$**.

##### EXEMPLE:

Mme Hudon a fait des dons d'une valeur de 300 \$ et M. Hudon, des dons d'une valeur de 100 \$. S'ils les inscrivaient séparément, ils obtiendraient un crédit d'impôt total non remboursable de 158 \$. En regroupant plutôt leurs dons dans une seule déclaration de revenus, ils obtiendront un crédit total de 176 \$, 18 \$ de plus, soit un **rendement de 11 %**.

Si la valeur des dons une année donnée est inférieure à 200 \$, ou à peine supérieure à ce seuil, il serait bon de songer à conserver les reçus (maximum 5 ans) jusqu'au cumul d'un montant plus élevé afin de se prévaloir d'un crédit d'impôt plus intéressant. Par exemple, le donateur qui a fait un don en 2017 peut le

reporter jusqu'à l'an 2022 et l'inscrire cette année-là. Ainsi, en cumulant ses dons pour plusieurs années, il maximisera le crédit d'impôt qui lui revient!

Parlez-en à votre conseiller financier, votre planificateur ou votre notaire, il saura vous guider!

#### PLUSIEURS CHOIX DE DONN SONT POSSIBLES, LEQUEL VOUS AVANTAGERA?

##### DONN VIA UNE POLICE D'ASSURANCE-VIE

- Simple
- Efficace
- Accessible
- Stratégie payante

##### DONN EN ARGENT

- Reçu instantané
- Facile
- Peu de planification
- [www.donnezavotresante.com](http://www.donnezavotresante.com)

##### DONN EN NATURE

- Les actions, obligations et autres titres cotés en bourse
- Les contrats de fonds distincts
- Les biens immobiliers et autres biens en immobilisation



## LES DONN PLANIFIÉS



Don	Crédit d'impôt au fédéral	Crédit d'impôt au provincial	Total des crédits d'impôt	Coût réel du don*
600 \$ ou 50 \$/mois ou 11 \$/semaine	146 \$	136 \$	282 \$	318 \$
1 000 \$ ou 84 \$/mois ou 20 \$/semaine	262 \$	232 \$	494 \$	506 \$
6 000 \$ ou 500 \$/mois ou 115 \$/semaine	1 712 \$	1 432 \$	3 144 \$	2 856 \$

\*Il est important de noter que tous les exemples cités dans ce document sont généraux. Pour connaître la valeur réelle de votre don, il est suggéré de consulter votre planificateur financier ou votre comptable pour voir le portrait de votre situation financière personnelle.

### NE PAS ENCAISSER VOS TITRES, TRANSFÉREZ-LES DIRECTEMENT À UNE FONDATION

Saviez-vous que transférer vos actions, obligations, fonds communs, fonds distincts ou autres titres cotés en bourse directement à la Fondation «pourrait» vous éviter de payer l'impôt sur le gain en capital? Normalement, le donateur qui transfère la propriété de tels biens à un organisme de bienfaisance devrait payer de l'impôt sur 50 % des gains en capital réalisés en raison de la plus-value de ces biens. Toutefois, en vertu d'un programme spécial mis sur pied par l'État en vue d'encourager les dons à des organismes de bienfaisance, le taux d'inclusion des gains en capital «pourrait» être réduit à 0 %. Certains types de biens procurent des avantages fiscaux particuliers selon les directives de l'ARC, il est donc de bon conseil et fortement recommandé de consulter un professionnel avant de compléter votre transaction. Ces

conseils pourraient vous faire économiser gros, mais en plus votre don vous permettra de faire une grande différence pour la Fondation!

### DONN DE RÉGIMES ENREGISTRÉS (REER, FERR) AU DÉCÈS

L'un des avantages de ce mode de don réside dans le contrôle total de l'actif que le donateur conserve jusqu'à son décès. En effet, même s'il prend des dispositions avec un organisme de bienfaisance en vue du transfert futur de son actif, le donateur peut révoquer cette décision à tout moment si le besoin est nécessaire (exemples de circonstances: maladie soudaine, membre de la famille ayant besoin d'argent et/ou changement important dans la vie du donateur). Il est important de savoir qu'au Québec, seuls les produits de placement REER ou FEER, via un contrat de rente et/ou de fonds distincts émis par une compagnie d'assurance,

	Dernière déclaration de Mme Gosselin - AVEC DONN (\$)	Dernière déclaration de Mme Gosselin - SANS DONN (\$)
Revenu d'un REER	200 000 \$	200 000 \$
Montant du DONN	200 000 \$	N/A
Impôt sur le revenu à 45 %	90 000 \$	90 000 \$
Économie d'impôt provenant du don à 45 %	90 000 \$	N/A
Coût fiscal	N/A	90 000 \$
Produit NET versé à l'organisme (Fondation)	200 000 \$	110 000 \$

permettent la désignation d'un bénéficiaire en règle. En utilisant ce type de produit financier, lors du règlement au décès, le produit (capital) n'a pas besoin de transiter via la succession, ce qui accélère le paiement à l'organisme de charité. Si votre investissement REER ou FEER n'est pas détenu via une compagnie d'assurance, votre donation doit absolument passer via une désignation testamentaire.

### EXEMPLE:

Mme Gosselin détenait un REER de 200 000 \$. Comme elle n'avait aucune personne à charge, elle a désigné son organisme de bienfaisance préféré à titre de bénéficiaire de son REER. Lors de son décès et selon une situation financière simulée, nous supposons dans le tableau suivant l'impact financier, voire la résultante de son geste pour la Fondation:

### CONCLUSION

Les dons planifiés demeurent à ce jour méconnus et très peu utilisés, mais peuvent s'avérer très intéressants, puisqu'ils sont assortis d'avantages fiscaux importants.

Consultez votre conseiller en finances personnelles, votre comptable ou votre fiscaliste afin d'y voir plus clair notamment à l'égard des dons autres qu'en argent, ils seront de précieux conseils.

### On passe notre vie à planifier, pourquoi ne pas planifier ses dons de façon stratégique?

**Éric Piché**  
Conseiller en assurance collective et individuelle de personnes via Groupe Finaction inc.

UNE NOUVELLE PDG AU CISSS  
DES LAURENTIDES

# ROSEMONDE LANDRY S'EST FIXÉ DES OBJECTIFS BIEN PRÉCIS

CHRISTIAN ASSELIN  
redaction@infoslaurentides.com

Récemment nommée présidente directrice générale du CISSS des Laurentides par le gouvernement du Québec, Rosemonde Landry est entrée en fonction le 30 septembre. Consciente de l'ampleur de la tâche qui l'attend, celle qui cumule plus de 30 ans d'expérience dans le réseau de la santé a déjà établi sa liste de priorités.

Au sommet de cette liste, on retrouve la problématique de pénurie de main-d'œuvre à laquelle Mme Landry compte bien s'attaquer. Car, en effet, le plus important employeur de la région n'y échappe pas. «*La rétention et le recrutement de personnel sont au nombre des dossiers importants auxquels nous devons nous attarder*, dit-elle, précisant que les plus petits marchés, ceux de Mont-Laurier, Lachute et Rivière-Rouge, notamment, sont les plus touchés.

«*Lorsque nous avons été créés en CISSS, explique Mme Landry, les unités d'accréditation n'ont pas été fusionnées immédiatement. Le ministère a d'abord maintenu les unités d'accréditations originales jusqu'aux négociations locales. Nous avons donc connu les premiers affranchissements avec ancienneté fusionnée, l'automne dernier, ce qui a entraîné de la mutation de personnel.*»

À titre d'exemple, au moment de la fusion des CSSS, des employés des hôpitaux de Lachute et Rivière-Rouge ont demandé à être mutés à Saint-Eustache ou Saint-Jérôme.

«*Depuis, poursuit la PDG du CISSS, nous remarquons un exode de ces centres hospitaliers plus éloignés vers les grands centres. Heureusement, la situation commence à s'estomper. Les gens qui ont voulu déménager l'ont déjà fait. Nous mettons donc beaucoup d'efforts de recrutement à ces endroits.*»

## LES ASSURANCES-SALAIRE, UN ENJEU

Un autre enjeu important auquel Rosemonde Landry et ses équipes de travail devront porter une attention particulière se situe au niveau des assurances salariales reliées aux accidents de travail.

«*Nous sommes très préoccupés par cette problématique, de dire Mme Landry. Au CISSS, nous parlons d'environ 2 000 employés qui sont chez eux, malades. Cela vient accentuer notre pénurie de personnel. C'est beau travailler sur le recrutement, mais si nous recrutons et qu'ils quittent parce qu'ils sont malades, nous ne sommes pas plus avancés!*»

Le manque de personnel au CISSS des Laurentides, mais aussi dans tous les hôpitaux du Québec, met davantage de pressions sur les équipes en place qui se voient alors forcées de faire du temps supplémentaire, ce qui crée d'autres assurances-salaire, de là l'importance de se pencher sur cette question immédiatement.

«*C'est un cercle vicieux. Il faut défaire cette spirale-là. Nous avons mis en place des budgets pour trouver des solutions innovantes, mais nous devons aller plus loin encore, trouver d'autres solutions.*»

Le nombre de patients en hébergement dans les lits de courte durée, de même que la gestion des salles d'urgences de l'ensemble des hôpitaux des Laurentides sera aussi au nombre des priorités de dire Mme Landry. D'ailleurs, l'urgence de l'Hôpital de Saint-Eustache sera rénovée d'ici 5 à 7 ans, au coût de dizaines de millions de dollars, nous a-t-elle mentionné.

L'ouverture prochaine de deux nouveaux CHSLD de 96 lits, à Sainte-Thérèse et Blainville, d'un centre jeunesse à Sainte-Thérèse, ainsi que le projet de créations de «Maisons des aînés» sont aussi sur la table à dessin de Rosemonde Landry.



Photo Christian Asselin  
PDG du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA), d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit et politiques de la santé, ainsi que d'un baccalauréat en sciences infirmières.



**La Fondation est à la recherche d'une personne dynamique**, pour combler le poste d'adjointe à l'administration. Ce poste occupe une place importante dans la réussite de la famille Fondation. En plus de soutenir la direction générale dans ses fonctions, la créativité rédactionnelle, la gestion de données et l'appui aux événements mobilisateurs seront au cœur de son quotidien!

**Adjointe à l'administration**

- Assister la directrice générale dans ses fonctions;
- Rédiger les correspondances et produire des documents;
- Agir au niveau de la rédaction et à la comptabilité;
- Soutien en lien avec le CA;
- Offrir un support ponctuel aux événements.

**Vous avez:**

- DEC en bureautique ou l'équivalent / en administration
- Un minimum de 2 à 3 ans d'expérience pertinente
- Doit détenir un permis de conduire valide
- Excellente maîtrise du français oral et écrit

**Nous offrons:**

- Poste temps plein, 35 heures
- Un environnement stimulant
- Lieu de travail: Saint-Jérôme

Si ce poste vous intéresse, prière d'acheminer votre curriculum vitae à: [fondation.cisslau@ssss.gouv.qc.ca](mailto:fondation.cisslau@ssss.gouv.qc.ca)

Nous remercions tous les intéressés, mais seuls les candidats retenus seront contactés. Pour avoir la description complète du poste, visitez-nous au: <http://fondationhopitalsaint-jerome.org/publications/offre-demploi/>

## Lancement de la campagne de vaccination contre la grippe

**Le Dr Éric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides, vous invite à vous faire vacciner contre la grippe afin de vous protéger et de protéger vos proches. La campagne de vaccination contre la grippe débutera le 1<sup>er</sup> novembre 2019 dans la région des Laurentides.**

Pour la saison 2019-2020 et à la lumière des recommandations des experts de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), le programme de vaccination se concentre sur les clientèles les plus à risque de développer les complications de la grippe.

### Qui peut recevoir le vaccin ?

La vaccination est recommandée et offerte gratuitement aux personnes qui ont plus de risque de présenter des complications :

- les enfants de 6 mois à 17 ans atteints de certaines maladies chroniques (le diabète, un système immunitaire affaibli, une maladie du cœur ou des reins);
- les femmes enceintes aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres de leur grossesse;
- les adultes ayant certaines maladies chroniques (incluant les femmes enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse);
- les personnes âgées de 75 ans et plus.

Afin de diminuer les risques de contamination, la vaccination est aussi offerte gratuitement :



- aux proches qui habitent sous le même toit qu'un enfant de moins de 6 mois ou qu'une personne à risque élevé d'hospitalisation ou de décès ainsi qu'à leurs aidants naturels;
- aux travailleurs de la santé.

La vaccination est également gratuite pour les personnes suivantes, qui en feraient la demande :

- les enfants de 6 à 23 mois en bonne santé;
- les personnes âgées de 60 à 74 ans en bonne santé.

Le vaccin contre le pneumocoque est aussi disponible pour les personnes de 65 ans et plus qui ne l'ont jamais reçu et pour les personnes souffrant de maladies chroniques.

Prise de rendez-vous pour le secteur de Saint-Jérôme :

- en ligne : [www.clicsante.ca](http://www.clicsante.ca)
- par téléphone au 1 888 6642555.

Pour trouver une clinique de vaccination contre la grippe, visitez le site Internet du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides au [www.santelaurentides.gouv.qc.ca](http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca)

### RETRAITÉS DU CISSS

Les retraités du CISSS des Laurentides à Lachute sont invités à un déjeuner rencontre le jeudi 14 novembre à 9 h 30 au restaurant Le Plateau du Carrefour, 505, av. Béthany, Lachute. Belle occasion de se retrouver en toute amitié. Renseignements : Carmen au 450 562-4452

ACTUALITÉS

# PUNAISES DE LIT À L'HÔPITAL DE LACHUTE



Une douzaine de résidents du Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), dans l'unité du Pavillon à l'hôpital de Lachute, se plaignent d'avoir été piqués par des punaises de lit.

Ils présentent des lésions montrant les ravages faits sur leur peau par ces insectes qui vivent du sang humain. Les responsables du Centre intégré de santé et de services

sociaux (CSSS) des Laurentides ont confirmé l'information et ont décidé d'une mise en quarantaine du Pavillon.

La présence des indésirables insectes aurait été remarquée depuis vendredi dernier et ce n'est que ce vendredi 1er novembre qu'un exterminateur sera sur les lieux. Les responsables du centre ont confirmé que toutes les mesures de sécurité sont prises pour éviter une propagation des insectes.

Rappel des règles de sécurité pour éviter une intoxication au monoxyde de carbone

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/375588/rappel-des-regles-de-securite-pour-eviter-une-intoxication-au-monoxyde-de-carbone>

Clinique de vaccination  
contre la grippe :

## Quelques heures à offrir?



Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides est actuellement à la recherche de personnes bénévoles désireuses d'offrir quelques heures de leur temps pour soutenir l'équipe de vaccination contre la grippe à la clinique du CLSC de Thérèse-De Blainville, au 125, rue Duquet à Sainte-Thérèse. La période de vaccination débute le 1er novembre 2019 et prend fin le 18 janvier 2020.

Les besoins se résument à offrir bénévolement sa disponibilité avec le sourire pour accueillir la clientèle, guider les gens dans les files d'attente et surveiller la clientèle dans la salle de repos. Le travail sera toujours fait en présence de l'équipe de vaccination. Des explications claires seront données sur place. Vous avez un intérêt? Communiquez avec Madame Caroline Fleury au 450 473-6811, poste 42436.





Nous reconnaissons Louis-Philippe Baillargeon, responsable premiers-répondants et police-DEA au CISSS, Carl Taillefer, policier au SPVSE, Sylvie Mallette, conseillère municipale, Marco Blanchet, coordonnateur des services préhospitaliers d'urgence du CISSS, Thierry Vallières, directeur du SPVSE, Pierre Charron, maire de Saint-Eustache, Christian Coutu, policier au SPVSE, Nicole Carignan-Lefebvre et Isabelle Mattioli, conseillères municipales et Samuel Séguin, policier au SPVSE.

▼ À SAINT-EUSTACHE

## LE CISSS DES LAURENTIDES REMET 16 DÉFIBRILLATEURS AU SERVICE DE POLICE

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides était heureux de remettre, le 29 octobre dernier, seize défibrillateurs cardiaques automatisés (DEA) au Service de police de la Ville de Saint-Eustache (SPVSE).

Le SPVSE possédait déjà des DEA dans certaines autopatrouilles depuis quelques années. Un nouveau partenariat entre le CISSS et le SPVSE vient optimiser ce service déjà existant. Toutes les autopatrouilles sont maintenant munies de DEA, les policiers formés en défibrillation seront en mesure d'intervenir rapidement lorsqu'un arrêt cardiorespiratoire leur sera signalé, et ce, le temps que les services

ambulanciers se rendent sur place pour prendre la relève.

Selon le Centre de communication santé Laurentides Lanaudière, le SPVSE a plus de 200 interventions à haut risque d'arrêt cardio-respiratoire annuellement sur son territoire.

«L'accès rapide à la défibrillation augmente considérablement les chances de survie et de récupération lors d'un arrêt cardiorespiratoire. Il faut agir rapidement, car les chances de survie d'une victime diminuent chaque minute qui s'écoule avant une intervention», explique Marco Blanchet, coordonnateur des services préhospitaliers d'urgence du CISSS.

### INVESTISSEMENT DE 40 000 \$

Ce projet représente un investissement de près de 40 000 \$ rendu possible grâce à un financement accordé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Ce qui inclut le maintien de la flotte de DEA au cours des prochaines années ainsi que la formation et le maintien des compétences des policiers en matière de réanimation.

D'une durée de huit heures, la formation initiale de premiers intervenants policiers a été dispensée par des paramédics-instructeurs de la coordination des services préhospitaliers d'urgence du CISSS des Laurentides. Cette équipe assure égale-

ment l'amélioration continue de la qualité des interventions et un suivi périodique de formation.

«Je ne peux que me réjouir de l'ajout de ces défibrillateurs à ceux que nous possédons déjà, ce qui facilitera grandement l'organisation des équipes et favorisera des interventions rapides sur le terrain. En mon nom personnel, mais également au nom des citoyens de Saint-Eustache, je tiens à adresser nos sincères remerciements au CISSS pour ces appareils à la fine pointe de la technologie», a déclaré le maire de Saint-Eustache, Pierre Charron.

▼ CISSS DES LAURENTIDES

# UNE DÉLÉGATION DU LUXEMBOURG VENUE EXPLORER NOS SOINS ET SERVICES



Ce sont les huit représentants de la délégation du Luxembourg entourés des représentants du CISSS des Laurentides et de la représentante du conseil québécois d'agrément.

Le CISSS des Laurentides a reçu, au mois d'octobre dernier, une délégation en provenance du Luxembourg venue explorer ses pratiques en partenariat de soins et de services avec les usagers, ainsi que ses services en déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique.

Cette délégation de l'organisme Tricentenaire Inc. a effectué un long voyage vers le Québec pour présenter un projet devant le jury du Conseil québécois d'agrément (CQA), dont la mission est de soutenir les organisations dans leur démarche d'amélioration continue de la qualité des services, ainsi que de certifier publiquement que les exigences circonscrites par chacun des programmes qualité du CQA sont satisfaites.

Cette visite était l'occasion pour les représentants de Tricentenaire Inc. de rencontrer des organisations québécoises œuvrant dans le même champ d'activités et de s'inspirer de leurs approches, projets et bons coups.

La direction du CISSS des Laurentides s'est fait un plaisir d'accueillir les représentants de cette délégation et leur présenter le programme en partenariat de

soins et de services, ainsi que le programme Intégration travail, qui vise le développement de l'employabilité des usagers aux programmes déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique.

Par la suite, une tournée et visite de deux milieux d'activités de travail a eu lieu, soit le plateau de travail au Collège Lionel-Groulx et le stage de groupe à l'entreprise Import Dragon à Boisbriand.

## TRICENTENAIRE INC.

Tricentenaire Inc. est un organisme à but non lucratif du Luxembourg qui accueille et héberge une clientèle adulte avec des déficiences physiques et intellectuelles, comptant 237 employés, et offrant ses services à 222 usagers.

Sa mission est d'améliorer leur qualité de vie et de leurs familles, dans la dignité humaine. Il offre des services d'hébergement, de centre de jour spécialisé, de coordination et de prestation d'aide et de soins, de soutien psychosocial et thérapeutique, de formation et de travail, des activités sportives et de loisirs et des activités d'intégration sociale.

C'est le temps de se faire vacciner contre la grippe

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/262025/cest-le-temps-de-se-faire-vacciner-contre-la-grippe>

Prévention du suicide : on formera des sentinelles à Sainte-Marthe-sur-le-Lac

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/261997/prevention-du-suicide-on-formera-des-sentinelles-a-sainte-marthe-sur-le-lac>

Punaises de lit : la quarantaine est levée à l'Unité du Pavillon de Lachute

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/261939/punaises-de-lit-la-quarantaine-est-levee-a-lunite-du-pavillon-de-lachute>

EXCLUSIF | Une femme est morte en attendant à l'urgence de Saint-Eustache

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/261248/exclusif-une-femme-est-morte-en-attendant-a-lurgence-de-saint-eustache>

Éclosion de punaises de lit dans un CHSLD de Lachute

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/260609/eclosion-de-punaises-de-lit-dans-un-chsld-de-lachute>